

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.90
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.66

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

| ABONNEMENTS | Trois Mois | Six Mois | Un An |
|---|------------|----------|-------|
| Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme | 4 50 | 9 00 | 16 00 |
| Autres Départements | 5 00 | 11 50 | 22 00 |
| Union Postale | 10 00 | 20 00 | 40 00 |

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales.

PASTORALES

Jamais la Lettre Pastorale n'a été aussi épandue qu'en ces jours de guerre. Elle est la conséquence d'un réveil du mysticisme que les événements provoquent et qui germait toutes les fois que l'esprit humain se trouva en présence d'une idée qui le subjuguait, soit par sa grandeur, soit par son épouvante.

De ces lettres, une est fameuse et déjà consacrée par l'histoire. C'est celle du cardinal de Malines. Elle fut courageuse et digne, si précise en ses intentions, si ferme en ses tendances, qu'il n'était pas possible, vraiment, que l'autorité germanique ne s'en émut pas.

L'autre vient de l'autre côté du Rhin. Elle est adressée aux églises romaines d'Allemagne par l'Evêque allemand. Des fragments en sont publiés par les journaux étrangers où je les puise. Ce document porte la signature du cardinal de Munich et de Cologne, des archevêques de Fribourg, Bamberg, Gneisen et Posen, des évêques de Breslau, Trèves, Strasbourg, Würzburg, Rottenbourg, Kieler, Regensbourg, Metz, Augsburg, Mayence, Eichstätt, Passau, Fulda, Ermland, Paderborn, Speyer, Munster, Limbourg, Osnabrück, et autres prélats de notoriété moindre.

Les idées et les théories que développe cette lettre, on les devine, et ce n'est pas d'elles qu'il s'agit ici ; mais plutôt de certaines observations qui sont, en quelque sorte, les corollaires de la pensée directrice et qui révèlent un état intéressant de l'opinion catholique allemande sur la trop célèbre « culture » nationale.

Certes, il entrait dans le rôle de ces maîtres de l'Eglise envisageant les faits au point de vue confessionnel et allemand de présenter la guerre actuelle « comme un juragan dispersant les mauvais usages d'infidélité et de supercherie » et ramenant la foi vers ses Droits.

Il était logique aussi que la pastorale allemande célébrât les exhortations du kaiser, qu'elle déclarât l'Allemagne innocente d'avoir provoqué le conflit, qu'elle accueillît avec joie « les fruits salutaires de la guerre » et qu'elle remerciât le Ciel pour les glorieux succès et les victoires ».

Mais la lettre dit, en outre, au peuple allemand que la guerre est pour lui une pénitence et une expiation, et sans aborder, bien entendu, le domaine politique, elle invite le peuple à se frapper la poitrine.

« La guerre ouvre le livre des nations devant le monde et enregistre avec du sang le résultat de ces constatations. »

Image que nous pouvons emprunter à l'Allemagne pour la lui retourner avec à propos. C'est le monde qui juge actuellement et qui ignore plus de quel côté sont la Sagesse, la Justice et la Vérité.

La pastorale germanique, naturellement, ne s'inquiète pas de cela.

« Nous ne désirons pas nous occuper du livre de comptes des autres nations, mais bien du nôtre. Nous n'avons pas besoin d'examiner la conscience de nos ennemis, mais la nôtre. »

Et l'autorité épiscopale se lamente, dénonce et vitupère. Elle s'est penchée sur le peuple allemand, elle l'a trouvé mur par le vice, détaché de l'esprit et des principes chrétiens dans l'éducation, dans la vie sociale et publique. Elle a surtout été frappée par « l'indignité de la culture moderne ».

C'est la première fois qu'en son pays même, la « Kultur » est malmenée à ce point. Il est assez curieux de noter la diatribe, elle a le ton de la menace cinglante :

« Cette culture a considérablement pénétré dans notre pays, cette super-culture, non chrétienne, non allemande, mais dans son ensemble, avec son vernis extérieur et sa corruption interne, avec sa grossière recherche de la jouissance et du plaisir, avec ses sur-hommes aussi arrogants que ridicules, avec sa déshonorante imitation de la littérature et de l'art étrangers contaminés et même des plus honteuses extravagances des modes féminines. »

« Cela est la plus grande faute de notre peuple, la nôtre. Et cela réclame pénitence et expiation. La culpabilité d'une nation entière ne peut être expiée que par la pénitence et la conversion radicale de la nation entière. »

« Toute l'Europe est divisée en deux camps hostiles. Le feu est déjà allumé de l'Ouest à l'Est. Un grand tournant de l'histoire est atteint. Le sort des nations se décide sur le champ de bataille. »

« Tous et tout souffrent des conséquences de la guerre, et il y a à peine une maison, aujourd'hui, où l'on ne pleure un mort. Ce n'est pas la fin. Et il est certain que beaucoup de misère nous attend encore. »

Conservons ces lignes. Elles s'adressent aujourd'hui à un peuple que l'on s'efforce encore d'aveugler et de nourrir de mensonges, un peuple qui ne sait pas, qui ne peut pas savoir. Sa conscience se réveille, dans un mouvement d'humanité indignée, s'il savait les infamies commises par le militarisme allemand, ses atrocités et ses crimes, toutes les ignominies qui ont à jamais avili la nation coupable et l'ont déjà fait closer par le monde au pilori dégoûtant de honte.

Conservons ces lignes. L'heure viendra, fatale, inexorable, où replacés sur les lèvres des grands de l'Eglise allemande, les mots de « pénitence » et d'« expiation », prendront leur signification terrible et véritable.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

L'Affaire Desclaux

Paris, 1^{er} février.
M^r Labori a prévenu France Desclaux qu'il ne croyait pas devoir conserver sa défense parce que des polémiques de presse l'ont pris à parti en qualité d'ancien chef de Cabinet de M. Caillaux et d'ancien témoin dans le procès Caillaux.

L'EMPLOI des Sous-Marins allemands CONTRE LE COMMERCE

Au sujet des navires marchands torpillés dans la Manche non loin du Havre le Temps fait ressortir dans un article que nous résumons ci-dessous, que les Allemands ont violé une fois de plus les règles du droit international :

Avant-hier dans les eaux du Havre et dans la mer d'Irlande des sous-marins tentèrent de détruire quatre navires de commerce, portant tous pavillon anglais.

Les moyens de destruction n'ont pas été les mêmes, ni d'ailleurs les procédés à l'égard des hommes qui les montaient. Dans la Manche, brutalement, sans avis préalable, sans se montrer, le sous-marin tire sa torpille ; si les deux vapeurs ne sont pas allés au fond ce n'est point la faute du sous-marin qui a tout fait pour détruire matériel et personnel. Dans la mer d'Irlande, le sous-marin s'est élevé au-dessus de l'eau, a donné l'ordre au navire de s'arrêter ; des officiers du sous-marin sont venus à bord, ont donné des ordres et le personnel a eu le temps de se réfugier dans des embarcations avant la destruction des navires.

Les deux procédés ne sont pas simplement voulus par les commandants des deux sous-marins ; ils résultent de l'armement des sous-marins. Celui de la mer d'Irlande avait de l'artillerie à la surface, employait, lorsqu'il était à la surface, employer des moyens de coercition à l'égard du navire qu'il arrêta. L'autre sous-marin, celui qui a opéré dans les eaux du Havre et qu'on n'a pas vu, n'avait vraisemblablement pas de canon et doit appartenir à la première série de sous-marins allemands ; et comme son but était de nuire, il a enfreint toutes les règles internationales et inconnues des prescriptions de l'humanité. Il a simplement envoyé sa torpille.

En raison de cette double manière de faire, une question se pose immédiatement. Le fait qu'un navire ne possède pas les mêmes armes qu'un autre lui permet-il de ne tenir compte d'aucune des garanties que les conventions internationales ont données aux choses et aux gens ?

Si nous interrogeons les Allemands, ils répondraient par l'affirmative ; ils ont d'ailleurs fait connaître leur opinion à cet égard. Le grand-amiral von Tirpitz a précisé la guerre contre le commerce maritime anglais au moyen de sous-marins. Un journal américain a publié de lui une interview où il ne cachait pas sa manière de voir à ce sujet, escomptant plus de résultats avec la guerre sous-marine qu'avec la guerre aérienne des Zeppelins. Les écrivains maritimes allemands les plus connus ont emboîté le pas, et on peut lire dans un article du capitaine de vaisseau en retraite Persius, dans le *Tagblatt* : « La direction des opérations militaires peut se permettre de porter atteinte aux non-combattants sur mer. » Et il ajoute :

« Le commandant Persius ne s'occupe guère des vies humaines. Elles ont bien peu de valeur en face de l'arrêt du commerce anglais. Le contre-amiral Schliepe, dans le *Lokal-Anzeiger*, soutient la même thèse : « Nos sous-marins puissants, écrit-il, répandent la terreur ; n'hésitons pas à les employer contre tout navire battant pavillon britannique. Peu importe ce que pensent les personnes voyageant sous ce pavillon. »

« La presse étrangère a protesté ; notamment les journaux américains estiment qu'un pareil usage des sous-marins est une nouvelle infraction au droit des gens. La presse des Etats-Unis condamne l'utilisation des sous-marins dans la guerre contre le commerce pour les raisons suivantes : 1^o les sous-marins n'ont aucun moyen de sauver les équipages des navires torpillés ; 2^o les cargaisons des neutres ne souffrent pas moins que celles des belligérés. »

« Les raisons de la presse américaine sont d'ordre pratique ; mais ne semble-t-il pas qu'on doive invoquer pour les navires de commerce les garanties que les conventions de la Haye donnent aux villes sans défense en ce qui concerne le bombardement par mer ? La convention IX interdit le bombardement « par des forces navales, » des ports, villes, villages, habitations ou « bâtiments » qui ne sont pas défendus ; elle l'admet toutefois, après notification expresse, pour des ports ou villes non défendus si les autorités locales, mises en demeure par une sommation formelle, refusent d'obtempérer aux réquisitions. »

« Le navire de commerce, parcellé non défendu, détaché du territoire, a une situation identique à celle des villes ou ports, et pourquoi supprimerait-on, en ce qui les concerne, cette règle humaine qui oblige à une notification à une sommation ? »

« Les sous-marins armés de canons font cette sommation. Il est inadmissible qu'une modification dans l'armement puisse permettre de se soustraire aux obligations du droit international. Les garanties données par ce droit sont faites par les non-belligérés ; elles leur appartiennent ; les belligérés doivent les observer. Mais les Allemands ne reconnaissent aucun frein à leur sauvagerie. »

LA GUERRE

183^e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 1^{er} février, 15 heures.

La journée du 31 a été marquée, comme la précédente, par une lutte d'artillerie qui a été particulièrement vive dans toute la région du Nord.

Au Sud-Est d'Ypres, les Allemands ont tenté sur nos tranchées, au Nord du canal, une attaque qui a été immédiatement arrêtée par nos feux combinés de l'artillerie et de l'infanterie.

Sur tout le front de l'Aisne, depuis le confluent de cette rivière et de l'Oise, jusqu'à Berry-au-Bac, nos batteries ont réussi un certain nombre de réglages heureux, démolis des tranchées, la construction d'abris de mitrailleuses, fait taire à plusieurs endroits des lance-bombes et l'artillerie de l'ennemi.

En Champagne, au Nord-Est de Mesnil-lès-Hurlus, nous avons consolidé notre organisation autour du petit bois dont nous nous sommes emparés avant-hier.

La Champagne a été relativement calme dans l'Argonne, où les Allemands paraissent avoir beaucoup souffert des récents combats.

Rien d'intéressant à signaler sur le front de la Woëvre, en Lorraine et dans les Vosges.

Paris, 23 heures.

La nuit du 31 janvier au 1^{er} février a été très calme. Dans la matinée l'ennemi a violemment attaqué nos tranchées au Nord de la route de Béthune à La Bassée. Il a été repoussé et a laissé de nombreux morts sur le terrain.

A Beaumont-hamel (au Nord d'Albert) l'infanterie allemande a tenté une surprise sur une de nos tranchées et a été contrainte de fuir en abandonnant sur place des explosifs dont elle était munie.

En Argonne, une grande activité règne dans la région de Fontaine-Madame et du bois de la Grurie. Une attaque allemande a été repoussée vers Bagatelle. Une de nos tranchées, bouleversée par deux fourneaux de mines, a été évacuée sans pertes.

Dans les Vosges et en Alsace, aucune action n'est signalée. Chute de neige très abondante.

Official Report of the French Government

Feb. 1st - 3 p. m.

The day of the 31st as the previous, was marked by artillery exchanges, particularly violent in the region of the North. Southeast of Ypres, the foe attempted an

NOUVEAUX EXPLOITS de Sous-Marins allemands

Douglas, 1^{er} février.

Un sous-marin allemand a coulé le vapeur *Kilcoona*, de Garston, à 18 milles au Nord-Ouest de la barre de Liverpool. L'équipage a été sauvé.

Le paquebot *Belfast*, qui arrivait au même moment, s'est sauvé à toute vitesse.

Dublin, 1^{er} février.

Le paquebot *Leinster* est arrivé à Kings-town, venant de Holyhead. Le capitaine de ce navire a rapporté qu'il a été poursuivi pendant un mille par un sous-marin allemand, auquel il a réussi à échapper.

Les Navires torpillés par les Sous-Marins Paris, 1^{er} février.

Le ministère de la marine communique la note suivante : « D'après de nouveaux renseignements, les sous-marins allemands qui ont arrêté le 30 janvier des navires de commerce anglais dans la mer d'Irlande, n'auraient coulé ces navires qu'après leur évacuation par les équipages. »

« Ce n'est donc que pour les deux vapeurs anglais torpillés dans le voisinage du Havre que les marins allemands ont attaqué sans avis préalable, exposant ainsi les équipages à sombrer avec leurs bâtiments, et violant par conséquent les règles du « droit des gens » respectées par toutes les nations. »

L'Achat des navires allemands Washington, 1^{er} février.

Selon les milieux informés, le gouvernement américain évitera toute négociation ou discussion avec les gouvernements étrangers sur la question du droit d'acheter les navires des belligérants jusqu'à ce que le projet soumis au Sénat soit voté.

attack against our trenches north of canal, which was immediately checked by our combined artillery and infantry fire.

On the whole Aisne front, to Berry-au-Bac, our batteries did good work, trenches have been overturned, mitrailleuse shelters demolished, and several bomb throwers and german guns were silenced.

In Champagne we consolidated the positions conquered two days ago.

In Argonne, the day was quiet ; the enemy seems to have lost heavily in the recent battles. Nothing to report from the remainder of the front.

COMMUNIQUÉ RUSSE

Petrograd, 31 janvier (officielle).

Nous avons progressé dans les forêts au Nord de Gumbinen et de Pikkallen.

Dans la région de Borlinoff, nous avons repris une tranchée après avoir infligé à l'ennemi de très grosses pertes.

Nous avons repoussé une attaque, sauf sur un point où les Allemands ont réussi à s'organiser dans une de nos sapes.

Nous avons délogé l'ennemi de la hauteur près de Vychgrade.

Sur la rive gauche de la Vistule, nous avons canoné efficacement les positions ennemies.

Les combats continuent aux cols de Doukla et de Vuschkoff, où notre situation est solide.

Nous avons progressé sur le front Mynia-polaika-Lontevitch.

En Bukovine, combats d'avant-gardes. Au Caucase, nous avons fait un important butin sous Tabritz, que nous avons occupé le 30 janvier.

Sur les autres fronts, rien d'important à signaler.

(Communiqué de l'état-major du Caucase)

Petrograd, 1^{er} février.

Le Communiqué de l'état-major de l'armée du Caucase donne des détails sur le combat de Karaourgan où Enver pacha commandait le onzième corps turc. Malgré de violentes tempêtes de neige rendant les routes impraticables et malgré de furieuses attaques du onzième corps, les Russes, montrant une tenacité extraordinaire, ont livré des attaques sur attaques et enlevèrent finalement la puissante position de Zizine.

Ils se sont emparés de l'imprenable château de Zizine, emportant le centre turc pendant que d'autres troupes mettaient en déroute les ailes de l'ennemi qui s'enfuit précipitamment, culbutant ses canons dans les précipices.

Les Russes ont poursuivi durant cinq jours les détachements turcs tentant vainement d'entraver la poursuite. Un dernier effort fut tenté par les Turcs sur les hauteurs de Verkhyakhalik et Tchermouk. Mais les Ottomans furent encore culbutés et presque anéantis par des charges à la baïonnette.

Le communiqué confirme la capture de six régiments et de trois camps turcs. Il conclut que les opérations de Karaourgan complètent cette partie de campagne où l'armée turque qui était numériquement supérieure risqua une offensive téméraire qui se termina par un échec complet.

LES BOMBES SUR DUNKERQUE

PROTESTATION DU CONSUL AMÉRICAIN

M. Benjamin Morel, consul des Etats-Unis à Dunkerque, justement révolté par les méfaits des avions allemands, vient d'envoyer au *New York Herald* la brève mais éloquente protestation que voici :

Dunkerque, 27 Janvier.

Monsieur le Directeur,

« Pour faire suite à mon télégramme, je tiens à vous déclarer que je n'ai échappé à la mort que par miracle, la bombe qui tomba à un instant après mon passage ayant tué deux personnes et grièvement atteint deux autres passants. »

« La quantité de bombes lancées à chaque raid des aviateurs allemands — et celui-ci est le quatrième — dénote clairement, non moins que la hauteur d'où elles sont projetées, que les assaillants ne visent pas seulement des points stratégiques. »

« Il serait temps de mettre un terme à ces abominables violations du droit des gens. Je viens d'écrire à ce sujet à l'ambassadeur américain. »

BENJAMIN MOREL.

Les Paiements de l'Etat

Paris, 1^{er} février.

Certains journaux étrangers ont prétendu, à diverses reprises, que depuis le commencement de la guerre, l'Etat français a effectué des paiements de fournitures en bons du Trésor.

Nous sommes autorisés à démentir catégoriquement. En aucune circonstance, qu'il s'agisse de marché ou d'achat quelconque, soit en France, soit à l'étranger, un paiement n'a été effectué en bons du Trésor.

Certains fournisseurs espèrent faire agréer leurs propositions ont déclaré qu'ils accepteraient en paiement des bons de la Défense nationale ; il leur a toujours été signalé de retirer leurs propositions ainsi formulées, l'Etat français entendant payer en espèces au juste prix tout ce qu'il commande et achète. (Havas.)

Ce qui se passe chez nos Ennemis

Le rationnement du pain en Allemagne

Londres, 1^{er} février.

Le *Berliner Tageblatt* annonce que le rationnement est mis en vigueur.

« Le bourgmestre de Berlin a publié une proclamation par laquelle il annonce qu'à partir du 1^{er} février, les habitants de la capitale auront droit à 2 kilos de pain de farine au maximum. »

« Les personnes riches, qui peuvent acheter d'autres provisions, sont priées de ne pas réclamer ce maximum. »

« Des mesures analogues seront prises dans les autres villes importantes de l'Allemagne. »

M. Adenauer, premier adjoint de la ville de Cologne, déclare, dans un article paru dans la *Gazette de Cologne*, que même avec le monopole, l'Allemagne ne pourra atteindre la prochaine récolte grâce les mesures complémentaires suivantes : adoption d'un type de pain uniforme, butage des farines à 93 0/0, défense de livrer aux distilleries les grains et les pommes de terre.

Renchérissement de la viande en Allemagne

La Haye, 1^{er} février.

Le *Vorwärts* de Berlin insiste sur la nécessité de fixer immédiatement un prix maximum pour la viande. Les municipalités, en cherchant à se constituer des réserves, provoquent une hausse sur le marché. Il y a des villes du Rhin où la majoration est de 20 pfennigs pour le lard et de 40 pfennigs pour le jambon.

La *Gazette de Cologne* constate également, en un télégramme de Berlin, qu'il sera fort difficile d'appliquer les prescriptions du Conseil fédéral pour les approvisionnements en viande. Dans la banlieue, la viande de porc a passé de 65 à 95 marks les 50 kilos, bien que le nombre des bêtes abattues ait doublé.

Dans un article publié par le *Lokal-Anzeiger* de Berlin, le docteur Kucinski, directeur de l'office de statistiques de Berlin, se prononce pour l'abatage systématique des porcs en Allemagne, attendu qu'il faut 12 kilos de seigle par mois pour nourrir un porc et 9 seulement pour nourrir un homme.

Le Ravitaillement de la Population civile allemande

Londres, 1^{er} février.

Le correspondant du *Morning Post* à Berne est informé que la Commission consultative en Amérique pour réapprovisionner l'Allemagne a définitivement décidé d'envoyer un certain nombre de cargaisons de vivres, à bord de navires américains, comme dons à la population civile allemande de la part de ses amis allemands d'Amérique.

L'Embauchage allemand

Moutier, 1^{er} février.

Des agents allemands parcourent la région et cherchent à embaucher des ouvriers pour les faire passer en Allemagne. Ces individus ont réussi à engager plusieurs ouvriers du Hauenstein qui iront travailler dans les mines allemandes.

Une enquête est ouverte par l'autorité cantonale suisse.

La Pénurie des Céréales en Hongrie

Bâle, 1^{er} février.

Le *Fremdenblatt* ayant déclaré que la Hongrie a des stocks importants de céréales, le *Pester Lloyd* estime qu'une telle déclaration est regrettable, car la Hongrie ne possède aucun stock d'une céréale quelconque pouvant être transformée en farine. « Croire le contraire, ce serait nourrir une illusion dangereuse et nuisible. »

Au Buffet du Reichstag

Berlin, 1^{er} février.

Il paraît qu'un buffet du Reichstag on ne sert plus que du K. K. Mais sur chaque tranche de ce pain noir et rogneux, est étendue une épaisse couche de confiture.

Le correspondant du *Corriere della Sera* à Berlin, invite à prendre le thé par un député germanique, admiratif de cette fragilité.

« Nous devons donner l'exemple, dit sentencieusement le député. Et, ayant pris une tartine, il enleva d'un coup de langue la confiture et remit le pain dans l'assiette. »

Le Comte Tisza vent éviter une Scission

Amsterdam, 1^{er} février.

An cours d'une conférence faite à Buda-pest, en faveur de la Croix-Rouge autrichienne, le comte Tisza a déclaré que les drapeaux hongrois et autrichiens, fraternisant au-dessus des maisons de Budapest et de Vienne, prouvent la communion la plus intime des âmes hongroises et autrichiennes.

« Les Autrichiens vraiment patriotes doivent reconnaître la grande force que la Hongrie représente dans la monarchie. »

Le comte Tisza, en admirant les exploits des Allemands a dit que si deux alliés peuvent avoir une confiance mutuelle c'est bien le cas des Autrichiens et des Allemands.

Il parla également de la Turquie en termes grandement cordiaux.

Un Télégramme de la Ligue Navale Britannique

Paris, 1^{er} février.

Le ministre de la marine a reçu un télégramme suivant lequel la Ligue navale britannique accueille chaudement son opportune protestation contre la violation de la loi des nations par la marine allemande. Les nations neutres doivent être maintenues inchangées et la politique de l'Allemagne est inhumaine et contraire à toutes les conventions internationales.

Secousse Sismique

Rome, 1^{er} février.

Hier, le niveau du lac Paterno a baissé d'environ cinq mètres et une petite zone des terres environnantes s'est écroulée dans le lac. La largeur du lac est réduite à 150 mètres.

Calais pendant la Guerre

Quoique depuis bientôt quatre mois les armées allemandes soient à moins de quatre-vingts kilomètres de ses portes, Calais vit sans la moindre crainte. La vaillance de nos troupes et le rempart invulnérable qu'elles opposent à la ruée germanique lui inspirent la plus absolue confiance.

Jusqu'ici Calais n'a vu de la guerre que les trois ou quatre avions allemands qui viennent survoler la ville ou le port et jeterent quelques bombes qui furent également inoffensives pour les habitants et pour les propriétés. Il est vrai que les aviateurs alliés montent une garde vigilante aux portes de la ville et prennent l'air au premier avis signalant l'approche d'avions ennemis.

Calais, pourtant, a assisté au spectacle navrant des misères de la guerre.

Ce fut d'abord l'exode lamentable des Belges. On vit arriver au port une foule de petits bateaux de pêche des ports du littoral belge, de Blankenbergh, d'Heyst, de Newport, d'Ostende, de la Panne. Quel spectacle navrant offrit aux yeux le débarquement de ces pauvres gens qui s'étaient emparés sur le pont étroit de petits bateaux à voiles, malheureuses familles qui n'avaient pu sauver et emporter avec elles qu'un peu de linge et les quelques menus objets auxquels elles tenaient le plus.

Puis ce fut, peu après, le tour de l'armée belge, exécutant, après la chute d'Anvers, sa retraite. Des milliers et des milliers de soldats de toutes armes, revêtus d'uniformes de coupe inaccoutumée chez nous, entrèrent à Calais où ils étaient reçus à la base de l'armée belge, installant dans les communes environnantes des dépôts et des cantonnements.

Ensuite on vit venir les immenses convois de blessés revenant du front et amenés dans les gares calaisiennes par d'interminables trains portant sur leurs vitres et leurs panneaux l'insigne de la Croix de Genève.

Les grands blessés, reconnus intransportables au loin, étaient dirigés en des voitures d'ambulances automobiles sur quelque un des nombreux hôpitaux belges installés en

Le plus Grand Choix TISSANDIER 5, Ed de Strasbourg, 101, 103 VOITURES de 40 fr. Bicyclettes "Touriste" 150!

DECES

Du 1er février. - Louise LEMERCIER, 77 ans, sans profession, rue Lemaître, 33; Mlle BAUER, épouse QUILGARS, 59 ans, sans profession, rue d'Yves, 22; René HUSS, 16 mois, rue Louis-Paill...

MILITAIRES Thomas JENKINS, 49 ans, soldat, Royal Warwick Regiment, hôpital anglais, 1er d'Escadre, Pierre LEMONNIER, 43 ans, soldat, 1er régiment d'artillerie à pied, domicilié au Caféier (Seine-Inférieure), Hospice Général.

Spécialité de Deuil A L'ORPHELIN, 13-15, rue Thiers Deuil complet en 12 heures Sur demande, une personne mettra un deuil porté à domicile à domicile.

BIJOUX DEUIL LELEU, 40, rue Voltaire, Tél. 44.04

Impimerie du Journal LE HAVRE 35, rue Fontenelle, 35 LETTRES DE DECES Depuis 6 francs le Carré

Mort au Champ d'Honneur M. et Mme Henri LONGUEMARE: M. et Mme Madeleine LONGUEMARE: M. et Mme LEMAITRE, ses Enfants et Petits Enfants; M. et Mme CLAUDE LOISEL et ses Enfants; M. et Mme FLAMANT, ses Enfants et Petits Enfants; M. et Mme LAURANT LOISEL, leurs Enfants et Petits Enfants; M. et Mme Pierre LOISEL: M. et Mme ANTOINE et sa Fille; M. et Mme CLAUDE LOISEL et M. et Mme Ernest MALETRAS. Les Familles LONGUEMARE, DESCHAMPS, PIQUER, LOISEL, FERAY, GOULET, LE BAS, LIZEE, LEVASSEUR, MALETRAS et les Amis.

Monsieur Louis-Henri LONGUEMARE Soldat au 36e d'infanterie décédé à l'âge de 24 ans, à Châtelet, près de Charleroi (Belgique).

Mort au Champ d'Honneur M. et Mme Veuve CAUMONT; M. et Mme Gustave CAUMONT et leur Enfants; M. et Mme JORET, née CAUMONT, et leurs Enfants; M. et Mme Raoul CAUMONT et leur Enfants; M. et Mme Suzanne CAUMONT, la Famille et les Amis.

Monsieur Gaston-Louis CAUMONT Caporal au 329e d'infanterie tué à l'ennemi le 23 décembre 1914, et vous prie de bien vouloir assister à la messe qui sera célébrée le mercredi 3 février, à huit heures du matin, en l'église Saint-Michel, sa paroisse.

M. et Mme Edmond MARIDOR et leurs enfants; M. et Mme LE CORDIER, née MARIDOR, et leurs enfants; Les Familles GOVAIN, MARIDOR, LEBER, QUERTIER, CHARPENTIER et les amis.

Vous êtes prié de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de Monsieur Théodore-François FONTAINE Entrepreneur de Serrurerie et Forgeron de marine décédé le 31 janvier 1915, dans sa 83e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Société « LA FLOTTE » Messieurs les membres de la Société sont informés du décès de Monsieur Théodore FONTAINE Membre honoraire et sont priés d'assister à l'inhumation qui aura lieu le mardi 2 février, à trois heures du soir.

Mademoiselle Aglaée LE GRIX décédée le 31 janvier 1915, à dix heures du matin, dans sa 78e année, et vous prie de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le 3 février, à 15 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, sa paroisse.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Douville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Douville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Douville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Douville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Douville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Douville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR entre LE HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers Augustin-Normand, Gazelle, Hirondelle, La-Dives La-Touques, Rapide, Trouville, Douville La-Hève, Ville-de-Caen, Castor Ville-d'Isigny

Vous êtes prié d'assister au convoi, service et inhumation de Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Madame Alphonse LUCE Née Madeleine-Marie VALLERY décédée le 1er février 1915, à 7 heures du matin, dans sa 82e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Le st. fr. Vain, ven. du Havre etc., est arr. à Colon le 26 janvier à 18 heures. Le st. fr. Saint-Louis, ven. de Bordeaux, est arr. à Le Havre le 26 janv. à 8 heures. Le st. fr. André-Croisard, ven. de Bordeaux, est arr. à Saignes le 26 janvier. Le st. fr. Daugainville, ven. du Havre etc., est arr. à Saignes le 26 janvier.

Chronique Maritime Le charlier Provençe est signalé comme arrivé à Reykjavik, avec 30 tonneaux de morues. Tout bien à bord.

Marégraphie du 2 Février PLEINE MER 10 h. 28 - Hauteur 7 m. 80 22 h. 47 - Hauteur 7 m. 70 BASSE MER 6 h. 4 - Hauteur 1 m. 40 18 h. 21 - Hauteur 1 m. 40

Port du Havre Janv. Navires Entrés Arr. de 31 st. ang. Devonshire, Liverpool - st. fr. Ville-d'Isigny, Honfleur - Isigny - st. fr. Ville-de-Caen, Caen - Caen

MARCHÉS AUX BESTIAUX VILLE DU HAVRE MARCHÉ AUX BESTIAUX DU LUNDI 1er FÉVRIER 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

Marchés aux Bestiaux Ville du Havre Marché aux Bestiaux du Lundi 1er Février 1915

La Pharmacie-Droguerie AU PILON D'OR Vend et vendra toujours le Meilleur Marché

LA SOCIÉTÉ TIMBRES-PRIMES DES Commerce Havrais à l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle que, malgré les difficultés présentes, elle a pu faire de très gros achats pour satisfaire celle-ci.

ON DEMANDE un jeune Homme de 13 à 16 ans, nourri, logé, payé. S'adresser Boucherie MABILLE, 5-place St-Vincent-de-Paul. (60742)

REPRÉSENTANT Vins et Spiritueux, comptabilité au courant rigide et métayage du magasin, demande emploi similaire.

ON DEMANDE Un Jeune Homme pour faire les courses et le nettoyage du magasin. S'adresser 2, rue Thiers, à l'« EGLANTINE ». (60101)

ON DEMANDE un Jeune Homme pour faire les courses, présenté par ses parents. S'adresser à l'« AIGLON », 112, rue Thiers, de midi à une heure et de sept à huit heures. (60382)

ON DEMANDE COURTIERS ET COURTIÈRES pour articles d'une vente facile. Fixe et commission. Se présenter, Messieurs, de 10 h à midi; Dames de 2 à 4 h. ALLEUDE, 11, rue des Postes. (60392)

ON DEMANDE un Ouvrier Pâtisseries de 16 à 17 ans, bien payé. S'adresser n° 107, rue d'Étretat. (60192)

ON DEMANDE dans un Commerce Une Bonne de 16 à 18 ans, pour les Courses et le Ménage. - Très bonnes références exigées. S'adresser au bureau du journal. (60522)

JEUNE FILLE 21 ans, très bonne écriture, références de premier ordre, demande emploi dans bureau. S'adresser à J. A., bureau du journal. (60582)

DEMOISELLE 40 ans, désire emploi de Femme de Chambre ou Gouvernante enfants ou personnes âgées. Sûres références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (60582)

DIAMANTS D'OCCASION LE SEUL qui n'ayant pas de Magasin, succursales dans tous les pays, se procurant ses Diamants rien que par les Monts-de-Piété, puisse réellement vous vendre d'OCCASION.

DELLOT 91, rue de Paris, 91 (près du Printemps) BUREAU ouvert de 3 à 6 heures

JEUNE DAME demande Place de Gouvernante chez Monsieur ou Dame seule. - Ecrire aux initiales D. C., bureau du journal. (60172)

NOURRICE au Sein demande à donner des Tétées à domicile. - Sérieuses références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (60392)

FEMME Maison bourgeoise pour servir à table, faire du ménage et du repassage de linge plat. So présenter l'après-midi. S'adresser à la Boulangerie, 78, boulevard de Strasbourg. (60182)

ON DEMANDE APPARTEMENT CONFORTABLE Salle à manger, 2 Chambres et Cuisine Ecrire chez Mme GILBERT, 70, rue Voltaire. (60762)

URGENT ON DESIRE trouver de suite, 2 Chambres, eau, gaz, coiffeur maison propre et tranquille, préférence entre Goro et Hôtel de Ville. - Ecrire A. W. bureau du journal. (60572)

ON DEMANDE A LOUER pour Piques ou assés TROIS BELLES PIÈCES dans le centre S'adresser au Cabinet GERARD, 73, rue de Saint-Quentin. (60352)

BULLETIN des HALLES COMMUNES DATES SACS PRIX ANCIEN PRIX NOUVEAU

Garçon d'Entrepot et Jeune Homme 16/17 ans sont demandés 3, rue Bayard. 2.6.5 (60554)

Chauffeur - Mécanicien Belge, licencié, ayant toujours servi en maison, demande place. Bonnes références. Prendre l'adresse au bureau du journal. (60472)

Le Service des Chemins de Fer de l'Etat, n'ayant pas communiqué officiellement les horaires précis des trains qu'elle met en service, nous ne donnons ces tableaux qu'à titre d'indication et avec les plus expresses réserves.

Table of train schedules for Havre, Montvilliers, Rolleville, Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

Table of train schedules for Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

Table of train schedules for Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

Table of train schedules for Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

Table of train schedules for Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

Table of train schedules for Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

Table of train schedules for Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

Table of train schedules for Dieppe au Havre par CANY et FÉCAMP et vice versa.

IMPRIMERIE Petit Havre 35, Rue Fontenelle, 35 IMPRESSIONS COMMERCIALES, ADMINISTRATIVES et INDUSTRIELLES

Administrateur-Délégué-Gérant: O. RANDOLET Imprimerie du journal Le Havre 35, rue Fontenelle.